

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 444

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

BACHELIER EN ARCHITECTURE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3. Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	20. Art de bâtir et urbanisme
TYPE	LONG	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Discipline spécifique, l'architecture se situe à l'articulation et à la confrontation de champs disciplinaires appartenant tant au domaine des sciences humaines et sociales qu'au domaine des sciences et techniques. Elle nécessite la maîtrise d'outils d'expression, de représentation, de composition, de communication et le développement d'une capacité de synthèse.

L'apprentissage à la synthèse (architecturale, urbaine et paysagère) se fonde sur un enseignement «par le projet» centré sur l'interaction entre l'exercice en «atelier» et les apports théoriques imprégnant la pratique. Il forme l'étudiant à la composition de l'espace construit et habité. L'enseignement suscite de la part de l'étudiant une attitude constante de questionnement, de prise en compte de paramètres multiples et de démarches de recherche interdisciplinaire.

S'appuyant sur une formation de niveau d'enseignement secondaire supérieur, le grade de bachelier en architecture sera décerné aux étudiants qui auront développé chacune des quatre compétences du référentiel décrites ci-après. Ils auront en outre acquis un socle de connaissances initiales dans les domaines différents d'enseignement et développé les stratégies d'apprentissage nécessaires pour poursuivre leur formation en faisant preuve d'autonomie. Afin d'aborder de cycle de Master, ils seront capables de synthétiser ces acquis notamment au travers d'un projet architectural concret.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Instruire une question architecturale

- » S'appuyant sur des savoirs théoriques et des lectures exploratoires personnelles, sensibles et critiques, l'étudiant sera capable d'étudier différentes composantes d'une thématique et d'un contexte en vue d'articuler les résultats de ses investigations dans une synthèse globale à dimension spatiale et projective.

Face à une question posée, cela se traduira notamment au travers de :

- la construction d'une culture architecturale ;
- la capacité à situer une action dans son contexte ;
- la compréhension de l'interaction avec d'autres disciplines.

2. Elaborer une réponse spatiale

- » S'appropriant les langages verbaux, écrits, graphiques comme outils de conception, l'étudiant sera capable de traduire sa maîtrise de la composition spatiale au travers d'hypothèses personnelles. Il sera en outre capable de mettre en place une démarche projective et synthétique, mettant en relation différentes échelles et intégrant des contraintes d'ordre structurel, technique, matérielle et énergétique.

Face à une situation donnée, cela se traduira notamment au travers de :

- l'exploitation d'une méthodologie du projet ;
- l'expérimentation de la démarche artistique.

3. Mettre en œuvre une réponse spatiale située

- » Expérimentant les procédés constructifs comme paramètres de conception, l'étudiant sera capable d'adapter ses choix structurels, techniques et de matériaux en adéquation avec les principes et valeurs du projet qu'il développe. Ce dernier proposera en outre les conditions optimales d'usage et de confort.

Dans le cadre de sa proposition, cela se traduira notamment au travers de :

- l'intégration concrète de dimensions techniques au sein du projet ;
- la connaissance des savoirs techniques et scientifiques de l'édification.

4. Interagir avec l'ensemble des acteurs

- » Intégrant les différents langages de l'architecte comme outils de partage d'idées, au travers d'échanges, l'étudiant sera capable de communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales.

Dans le cadre de sa démarche, cela se traduira notamment au travers :

- des expressions multiples d'une démarche architecturale ;
- de la prise de conscience de la nécessité de développer une attitude professionnelle.

5. Etre capable de poser des choix engagés

- » En faisant preuve de posture réflexive, d'ouverture, d'initiative ;
- » En assumant une responsabilité citoyenne ;
- » En développant l'autonomie de réflexion et d'action indispensable aux confrontations et aux collaborations ;
- » En intégrant la responsabilité éthique ;
- » En comprenant le bienfondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet et en poursuivant avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.